

**Stéphane PEU**Député 2^e circonscription
de la Seine-Saint-Denis**Permanence
parlementaire**121, rue Gabriel Péri
93200 Saint-DenisDes permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse. 01 41 68 21 89 contact@stephanepeu.fr**Retrouvez-moi sur** Stéphane Peu Stephane1peu Stéphane Peu stephanepeu stephanepeu.fr

« Saint-Denis Enlèvement de la stèle en hommage aux victimes de l'esclavage :

Ma réaction auprès du
maire, Mathieu Hanotin »

L'émotion à Saint-Denis, et au-delà, est toujours très forte une semaine après l'enlèvement de la stèle en hommage aux victimes de l'esclavage. Hier soir, plus d'une centaine de personnes, dont l'artiste dionysien Nicolas CESBRON et l'ancien et l'actuel président du Comité Marche du 23 mai 1998, Serge ROMANA et Emmanuel GORDIEN, s'est réunie à l'endroit même où était érigé le monument pour faire part de leur émotion.

Pour ma part, j'adresse ce jour un courrier au maire de Saint-Denis, Mathieu HANOTIN, pour lui faire part, notamment, de mon incompréhension et lui demander de revoir ce projet de déplacement de cette stèle.



**Stéphane PEU**Député 2^e circonscription
de la Seine-Saint-Denis**Permanence
parlementaire**121, rue Gabriel Péri
93200 Saint-DenisDes permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse. 01 41 68 21 89 contact@stephanepeu.fr**Retrouvez-moi sur** Stéphane Peu Stephane1peu Stéphane Peu stephanepeu stephanepeu.fr**Voici le texte de mon courrier**

Monsieur le maire,

Comme de très nombreux dionysiens, j'ai constaté avec surprise samedi 30 mars au matin la disparition de la stèle en hommage aux victimes de l'esclavage implantée depuis bientôt 14 ans, dans les jardins de la place Victor Hugo.

Ce monument, œuvre de l'artiste dionysien Nicolas Cesbron, **est d'une importance capitale** pour de multiples raisons. Pour ne pas être trop long, j'en prendrai ici trois.

1/ D'abord, ce monument a été commandé, payé et implanté à Saint-Denis par le Comité Marche 98 pour honorer la mémoire des victimes de l'esclavage. Il s'agissait du premier monument – avec Sarcelles – à être ainsi érigé en France. Il a aussitôt été reconnu comme le lieu de commémoration nationale de la journée du 23 mai. Il a donc une valeur *symbolique considérable*.

2/ Ensuite, parce qu'il a été conçu et réalisé de manière à pouvoir faire apparaître sur des médaillons incrustés dans l'œuvre, les noms de 213 esclaves – dont de nombreux descendants vivent à Saint-Denis ou disposent de fortes attaches dans la ville – un chiffre choisi pour rappeler le nombre d'année qu'aura duré l'esclavage. Il a donc également une *valeur mémorielle et sentimentale très puissante*.

3/ Enfin, parce qu'il est devenu au fil du temps un lieu de mémoire, de recueillement mais aussi de grande fierté pour les dionysiennes et les dionysiens. Implanté en plein cœur de la Ville, à proximité immédiate de lieux chargés eux aussi d'histoire, ce monument a une *valeur historique et juridique indéniable*.

Il n'est donc pas surprenant que sa disparition suscite un tel émoi. Et j'ose le dire, cela est rassurant. Cela signifie que les initiateurs de ce projet avaient raison et ont atteint leur but visant à faire vivre le souvenir de ces hommes et de ces femmes victimes de l'esclavage et à promouvoir la paix et la réconciliation.

Depuis bientôt, une semaine, cette sculpture a disparu et les explications publiées sur la page Facebook de la Ville ne convaincs pas. Le choc est toujours aussi présent à quoi s'ajoute désormais de la colère. Un état de fait chez de nombreux dionysiens mais également au sein des associations mémorielles, en particulier du Comité Marche du 23 mai 1998 (CM98) et de Sonjé.

5 avril 2024

Communiqué de presse



Stéphane PEU

Député 2^e circonscription
de la Seine-Saint-Denis

Permanence parlementaire

121, rue Gabriel Péri
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanepeu.fr

Retrouvez-moi sur

f Stéphane Peu

t Stéphane1peu

y Stéphane Peu

📷 stephanepeu

🌐 stephanepeu.fr

Le rassemblement organisé jeudi 4 avril en est la démonstration.

Messieurs Serge ROMANA et Emmanuel GORDIEN, respectivement ancien et actuel Président du CM 98, ont exprimé à cette occasion, leur désapprobation et leur profonde émotion. Ils n'ont pas manqué de rappeler très justement l'histoire de ce lieu et de ce monument, ont déploré le fait de ne pas avoir été associés à un quelconque projet de déménagement ni même d'avoir été informés de l'enlèvement à venir. **Ils ont qualifié de faute symbolique majeure et morale cette disparition.** C'est très blessés et empreints d'une forte émotion qu'ils ont tenu à déclarer publiquement que **la méthode employée était irrespectueuse et malaisante.** Ils ont rappelé qu'on n'enlève pas l'attachement et les rites de cette manière. Ils **ont conclu leurs propos en rappelant qu'agir ainsi est la démonstration flagrante que la question de la mémoire de l'esclavage dans notre pays pose problème.**

Monsieur le maire, **l'emplacement de la stèle n'était pas le fait du hasard. A l'époque de son installation, il avait été collectivement choisi.** Si au fil du temps, il pouvait peut-être présenter des inconvénients, si on en croit l'expression publique de la ville sur le sujet, son déplacement vers la place Robert de Cotte est très loin de convenir aux associations pour diverses raisons.

Aussi, se pose avec acuité la question de savoir pourquoi cette stèle n'a plus sa place là où elle était érigée. Il a été avancé par la communication municipale que le lieu devait faire l'objet d'un réaménagement complet. Alors, pourriez-vous m'indiquer pourquoi de nouveaux aménagements sont apparus à proximité de l'emplacement originel au moment même où la stèle a été retirée ? **Et pourquoi ce réaménagement ne pourrait-il pas se faire en prenant en compte l'existence de ce monument, en le mettant opportunément davantage encore en valeur et en garantissant sa meilleure sécurité ?**

Monsieur le maire, je sais que vous rencontrerez prochainement Monsieur Emmanuel GORDIEN, et j'en suis très heureux. J'espère sincèrement qu'une voie sera trouvée pour redonner à ce monument la place qui lui est due.

En attendant, il me semble qu'une communication sur site doit être rapidement installée afin que celles et ceux qui avaient pour habitude de se recueillir puisse continuer à le faire et sans attendre le 23 mai prochain.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Stéphane Peu